

**AMNESTY INTERNATIONAL**  
Index AI : AMR 25/29/97

ÉFAI

DOCUMENT EXTERNE  
Londres, août 1997

CUBA  
Nouvelle vague de répression  
contre les opposants pacifiques  
au gouvernement

SOMMAIRE

Introduction	page 2
Le contexte des brimades récentes	page 3
Arrestations récentes	page 6
Les prisonniers d'opinion	page 7
Autres cas qui préoccupent Amnesty International	page 13
Recommandations au gouvernement cubain	page 17
Annexe	page 18

## Introduction

Amnesty International est préoccupée par le fait que les autorités cubaines multiplient à nouveau les mesures de répression envers les dissidents politiques non violents, alors que se prépare le Cinquième Congrès du Partido Comunista de Cuba (PCC, Parti communiste cubain, seul parti autorisé), prévu au mois d'octobre. Ce même mois auront lieu également les élections des représentants municipaux à l'Asamblea Nacional de Poder Popular (ANPP, Assemblée nationale du pouvoir populaire). Depuis fin avril 1997, Amnesty International a été informée d'une centaine de cas de détention de courte durée ayant visé des membres de diverses organisations non officielles – dont des agences de presse indépendantes – qui cherchaient à contester de façon pacifique la position du gouvernement dans de nombreux domaines, notamment la politique et les droits de l'homme<sup>1</sup>. Depuis avril, au moins huit personnes ont été jugées et condamnées à des peines d'emprisonnement, et quelque 28 autres risqueraient également de passer en jugement. Certaines personnes ont été inculpées d'infractions à caractère clairement politique, mais d'autres ont été injustement accusées d'infractions diverses ou se sont vu imputer des charges vraisemblablement fabriquées de toutes pièces, à cause de leurs opinions politiques. Nombre de militants politiques ont aussi été menacés d'incarcération s'ils ne renonçaient pas à leurs activités ou ne quittaient pas le pays. Au moins deux journalistes ont cédé à de telles pressions et ont quitté Cuba. Parfois, les menaces s'accompagnaient d'autres formes d'intimidation. Certains, par exemple, ont été agressés par des individus soupçonnés d'appartenir au Departamento de Seguridad del Estado (DSE, Département de la Sûreté de l'État). D'autres ont reçu des menaces anonymes par téléphone, ou ont perdu leur emploi. Dans d'autres cas encore, c'étaient les proches de la victime qui étaient menacés à leur tour. Des individus ont fait l'objet d'« actes de répudiation ». Il s'agit de rassemblements organisés sur le lieu de travail ou dans le quartier de personnes accusées d'activités « contre-révolutionnaires », au cours desquels celles-ci sont soumises à des agressions verbales, voire physiques, de la part de partisans du gouvernement. D'autres personnes ont eu leur ligne téléphonique coupée, ou se sont vu interdire par la police de sortir à certaines dates précises, par exemple le jour de la fête du Travail ou lors du Festival mondial de la jeunesse, qui s'est tenu à La Havane fin juillet 1997. D'autres encore qui voulaient se rendre à La Havane ou ailleurs ont été contraintes de regagner leur ville d'origine. Les autorités ont également confisqué du matériel tel que télécopieurs, machines à écrire et ordinateurs, ainsi que des livres et des documents, notamment des rapports sur des atteintes présumées aux droits de l'homme et des exemplaires de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

---

. D'après les informations reçues par Amnesty International jusqu'à la date du 20 août 1997.

### **Le contexte des brimades récentes**

Les autorités cubaines n'avaient pas pris de mesures répressives aussi généralisées depuis février 1996, date à laquelle elles avaient arrêté des dizaines de membres d'organisations non officielles soutenant le projet appelé Concilio Cubano (Conseil cubain)<sup>2</sup>. La nouvelle vague de répression, dont les objectifs semblent cette fois-ci plus sévères, a coïncidé avec des attentats perpétrés, semble-t-il, en juin et en juillet contre trois hôtels de La Havane et qui ont fait des blessés légers. Les autorités cubaines ont assuré au gouvernement américain qu'elles détenaient la preuve que des personnes basées aux États-Unis étaient à l'origine de ces actes. Or, les autorités américaines se plaignent de n'avoir toujours pas reçu les preuves en question. Ces dernières années, très peu d'actes de violence politique ont été perpétrés à Cuba, même si des groupes d'exilés installés aux États-Unis ont menacé et même parfois essayé de commettre des sabotages. Le gouvernement cubain reproche à son homologue américain de ne pas intervenir suffisamment pour empêcher ces groupes d'exilés d'opérer à partir de son territoire, et l'accuse même, en particulier à la lumière de l'hostilité générale manifestée par les États-Unis à l'égard de Cuba, de les encourager activement. En 1996, le gouvernement américain – qui maintient un embargo économique contre Cuba depuis 1962 – a intensifié ses mesures à l'encontre de l'île en adoptant la Loi pour la liberté et la démocratie à Cuba. Cette loi, également connue sous le nom de loi Helms-Burton, autorise le président des États-Unis à, entre autres, « fournir une aide pour soutenir les efforts visant à instaurer la démocratie à Cuba ». En vertu de ce texte, le gouvernement américain a promis une aide financière à tout « gouvernement de transition à Cuba qui s'engagerait à entreprendre des réformes en profondeur dans les domaines économique et politique ». En réaction à cette mesure, en décembre 1996, l'ANPP a voté la Ley de Reafirmación de la Dignidad y Soberanía Cubana (Loi pour la réaffirmation de la dignité et de la souveraineté de Cuba, ou Loi nM 80), qui prohibe toute collaboration directe ou indirecte à l'application de la loi Helms-Burton.

En 1997, à l'occasion des célébrations du 1<sup>er</sup> Mai, une campagne a été organisée pour encourager la population à signer une déclaration de loyauté envers le gouvernement et de soutien à la Loi nM 80. Bien qu'il s'agisse en principe d'une démarche volontaire, Amnesty International a appris que des personnes, dont des écoliers, avaient manifestement été contraintes de signer cette déclaration contre leur gré.

La dernière vague d'arrestations a commencé aux alentours du 1<sup>er</sup> mai 1997. Depuis quelque temps déjà, les autorités cubaines essayaient de démontrer que les groupes d'opposition à Cuba avaient des liens avec les groupes d'exilés installés aux États-Unis qui préconisent de renverser le gouvernement actuel par la violence. De fait, nombre des personnes arrêtées récemment ont été interrogées, semble-t-il, sur leurs liens présumés avec des Cubains résidant à l'étranger ou avec des organisations d'exilés ; certaines ont été informées qu'elles avaient été mises en examen pour participation présumée à des tentatives de sabotage.

Ce fut notamment le cas des personnes suivantes :

---

. Cf. les documents d'Amnesty International intitulés Cuba. La répression frappe les dissidents, index AI : AMR 25/14/96, avril 1996, et Cuba. Des dissidents sont emprisonnés ou contraints à l'exil, index AI : AMR 25/29/96, juillet 1996.

- Quatre militants politiques arrêtés le 1<sup>er</sup> mai 1997 auraient été interrogés sur des tentatives de sabotage. L'un d'eux est Alberto Perera Martínez, toujours détenu, qui fait apparemment l'objet d'une enquête pour graves infractions liées à la sûreté de l'État (cf. ci-après).
- Une Cubaine résidant aux États-Unis, Ileana María Iraeta, a été arrêtée le 3 mai en arrivant à Cuba, où elle était venue, semble-t-il, pour rendre visite à sa famille. Les autorités cubaines auraient trouvé des traces de plastic dans ses bagages. Il semble qu'au moment où nous rédigeons le présent document elle était toujours détenue aux fins d'enquête au siège du DSE à La Havane. Amnesty International craint que cette femme n'ait pas eu le droit d'être assistée d'un avocat et qu'on l'ait soumise à des pressions afin de lui faire signer des déclarations compromettantes.
- Rafael Santiago Montes, ingénieur et membre du Partido Cubano de Renovación Ortodoxa (Parti cubain de rénovation orthodoxe, non officiel), a été arrêté le 28 juillet 1997 et détenu pendant dix-sept jours par le DSE avant d'être libéré, apparemment sans avoir été inculpé. Cet homme aurait été interrogé sur son rôle présumé dans les attentats à la bombe, ainsi qu'à propos d'informations – erronées, au dire des autorités – qu'il aurait communiquées à des journalistes freelance au sujet d'une épidémie de conjonctivite hémorragique qui s'était déclarée à La Havane.

Amnesty International condamne toutes les atteintes aux droits de l'homme, aussi bien celles commises par les gouvernements que celles imputables à des entités non gouvernementales. Elle reconnaît aux autorités cubaines le droit de prendre les mesures nécessaires, dans le respect des normes internationales relatives aux droits fondamentaux, pour mettre en examen et traduire en justice toute personne soupçonnée d'actes de violence. Néanmoins, même si elle ne peut exclure la possibilité que certains membres d'organisations cubaines non officielles aient été mêlés, à titre individuel, à des activités violentes, l'Organisation pense que la majorité des personnes arrêtées à Cuba depuis avril 1997 ont été visées uniquement en raison de leurs convictions politiques non violentes, et que c'est dans l'intention délibérée de les discréditer que les autorités cubaines les ont associées à des activités violentes. Dans la plupart des cas, Amnesty International demande que ces personnes soient libérées immédiatement et sans conditions, car elle considère qu'il s'agit de prisonniers d'opinion, détenus uniquement pour avoir exercé de façon pacifique leurs droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion. Lorsqu'il existe des preuves crédibles que la personne concernée peut avoir participé à des activités violentes, Amnesty International exhorte les autorités cubaines à s'assurer que les garanties judiciaires sont totalement respectées, notamment le droit de tout inculpé de pouvoir consulter immédiatement un défenseur de son choix, conformément aux normes internationales d'équité des procès.

Le gouvernement cubain affirme que le fait de priver les opposants présumés au gouvernement de leurs droits fondamentaux tels que la liberté d'expression, d'association et de réunion, est justifié par la nécessité de préserver l'unité du pays contre toute attaque hostile de l'étranger. Amnesty International condamne toutes les atteintes aux droits de l'homme relevant de son mandat, quelle que soit la politique du gouvernement concerné. Elle ne prend pas position sur les boycotts, sanctions ou autres mesures coercitives exercées par d'autres gouvernements. Le fait qu'un pays soit la

proie du "terrorisme", d'une guerre civile ou d'attaques hostiles de l'étranger ne peut en aucun cas restreindre le droit de ses citoyens de jouir de tous les droits fondamentaux énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

La répression de la dissidence est intégrée dans la législation cubaine. Celle-ci prévoit en effet des infractions telles que « propaganda enemiga » (« propagande ennemie »), « desacato » (« outrage »), « asociaciones, reuniones y manifestaciones ilícitas » (« associations, réunions et manifestations illégales ») et « peligrosidad » (« dangerosité ») soient largement utilisées pour faire taire les critiques. De plus, les garanties judiciaires sont fortement restreintes pour les personnes accusées de délits politiques ou à motivation politique. Quant aux avocats, tous fonctionnaires, rares sont ceux qui sont prêts à défendre activement un client inculpé de telles infractions ; la plupart redoutent en effet des représailles. Il arrive également que les témoins à charge soient amenés, par d'intenses pressions, à déposer contre l'accusé. Les personnes accusées de crimes contre la sûreté de l'État (au nombre desquels figure la « propagande ennemie ») sont jugées par des juridictions provinciales et n'ont habituellement pas le droit de consulter un défenseur avant leur procès. La détention préventive peut durer des semaines ou des mois, et durant toute cette période, les inculpés sont exposés à des pressions psychologiques, notamment des menaces envers de leur famille, destinées à les inciter à signer des déclarations compromettantes. Ils sont souvent détenus dans des cellules exiguës et dépourvues de fenêtres, qui sont éclairées en permanence par la lumière artificielle – pratique qui, selon certains anciens prisonniers, fait perdre la notion du temps à la victime. Le plus souvent, l'avocat de la défense ne peut rencontrer son client ou avoir accès au dossier de l'affaire que très peu de temps avant la date prévue pour l'audience, ce qui l'empêche de préparer correctement sa défense. Dans certains cas, des preuves essentielles de l'accusation ont été dissimulées à l'avocat de la défense sous prétexte que la sûreté de l'État était en jeu. Les infractions mineures telles qu'« outrage » et « dangerosité » sont jugées par les tribunaux municipaux. Aux termes du Code pénal cubain, la présence d'un défenseur n'est pas « indispensable » dans les affaires relevant de la compétence de ces tribunaux ; l'accusé reste libre de désigner un avocat s'il le souhaite, mais, dans la pratique, il n'a généralement pas la possibilité de le faire, en particulier, comme c'est souvent le cas, si sa famille n'a pas été prévenue de son arrestation ou si le jugement a lieu dans les jours suivant immédiatement celle-ci.

### Arrestations récentes

En annexe de ce document figure une liste de 150 personnes arrêtées depuis avril 1997. Compte tenu des obstacles qui restreignent fortement la dénonciation des violations des droits de l'homme à Cuba, le nombre réel des arrestations est probablement plus élevé. Il semble que toutes les personnes citées soient membres de diverses organisations non officielles, allant de formations politiques à des groupes de défense des droits de l'homme, en passant par des associations féminines, des agences de presse indépendantes, des syndicats et même une association médicale indépendante.

#### Les journalistes

Les journalistes qui tentent d'exercer leur activité en dehors des médias contrôlés par l'État ont à nouveau été particulièrement visés. Ces journalistes s'efforcent de faire parvenir des informations à des contacts à l'étranger, notamment aux États-Unis. Beaucoup de ces informations paraissent ensuite dans des publications étrangères, sont diffusées sur Internet ou lors d'émissions de radio captées à Cuba. Depuis le mois d'avril, au moins 19 journalistes ont été arrêtés dans différents endroits de l'île. Certains avaient voulu sortir de leur province de résidence et ont été contraints par la police à rentrer chez eux. En juillet, plusieurs journalistes ont été détenus pendant une courte durée ; il semble que les autorités cherchaient ainsi à les tenir à l'écart du Festival mondial de la jeunesse. Plusieurs auraient reçu des menaces anonymes par téléphone, parfois la nuit. Certains des cas les plus alarmants sont les suivants :

- Lorenzo Paez Núñez, correspondant de l'agence de presse indépendante Libertad (Liberté), a été condamné à dix-huit mois d'emprisonnement pour « outrage » et « difamación » (« diffamation »), parce qu'il avait essayé de diffuser des informations portant, entre autres, sur des atteintes présumées aux droits fondamentaux ; son cas est décrit plus en détail ci-après.
- Héctor Peraza Linares, collaborateur de l'agence indépendante Habana Press à Pinar del Río, a été arrêté le 23 juin 1997 et conduit au siège du Département de la Sûreté de l'État (DSE), où il est toujours détenu aux fins d'enquête. On ignore toutefois quelles charges ont été retenues contre lui. Les autorités auraient refusé de communiquer le dossier de l'affaire à son avocat.
- Joaquín Torres Alvarez, qui dirige Habana Press depuis que le fondateur et directeur de l'agence, Rafael Solano, a été contraint de s'exiler en 1996, a été agressé le 31 mai 1997 par des individus soupçonnés de travailler pour le DSE. Il a été insulté et roué de coups de poing par ses assaillants jusqu'à ce que des voisins parviennent à lui venir en aide. Il semble que Joaquín Torres ait porté plainte auprès de la police, en fournissant un certificat médical témoignant de ses blessures. A la connaissance d'Amnesty International, aucune enquête n'a été ouverte sur ces faits.

- Deux autres journalistes, Lázaro Lazo Alfonso et Olance Nogueras Rofe, ont quitté Cuba le 28 juillet après avoir été longtemps menacés de longues peines d'emprisonnement s'ils ne renonçaient pas à leurs activités journalistiques (cf. index AI : AMR 25/29/96, op. cit.). Le jour de son départ, Olance Nogueras aurait reçu la visite d'agents du DSE qui l'ont emmené dans une maison à Siboney, un quartier de La Havane, où on lui a offert de la nourriture et du whisky. On lui a déclaré que les autorités se félicitaient de ce qu'il ait décidé de partir. Olance Nogueras a affirmé qu'au cours de la conversation – qui aurait été filmée –, on l'avait interrogé au sujet de Raúl Rivero Castañeda (cf. ci-après) et qu'on lui avait demandé d'essayer de convaincre ce dernier de quitter lui aussi le pays, en l'avertissant que son confrère risquait une longue peine d'emprisonnement s'il refusait.
- Raúl Rivero Castañeda aurait été détenu pendant plusieurs heures le 28 juillet. À cette occasion, les autorités lui ont déclaré qu'elles avaient l'intention d'éliminer le groupe de journalistes indépendants Cuba Press. De nouveau arrêté le 12 août par le DSE, il a été emmené dans la même maison, semble-t-il, qu'Olance Nogueras, où il a été détenu jusqu'au 15 août. Il a été bien traité, mais on l'a harcelé pour qu'il quitte le pays.
- Quatre autres journalistes arrêtés entre fin juillet et début août se trouvaient toujours en détention au moment de la rédaction du présent document. Il s'agit de William Cortés, d'Efrén Martínez Purgarón et de Marvín Hernández Monzón, tous trois de Cuba Press, et d'Alberto Cruz Lima, de l'agence Patria (Patrie).
- Bernardo Arévalo Padrón, directeur de Línea Sur Press, une agence indépendante de Cienfuegos, a été arrêté le 14 août 1997 à Aguada de Pasajeros, par le DSE. Il a été relâché trois jours plus tard, après avoir été inculpé de « diffamation » pour avoir, semble-t-il, insulté plusieurs membres du gouvernement dans ses articles, dont le président Fidel Castro. Bernardo Arévalo n'est pas autorisé à quitter Aguada de Pasajeros jusqu'à la date du procès. Le 6 juin, des responsables du Parti communiste cubain ont tenté d'organiser un « acte de répudiation » devant son domicile, mais il semble qu'ils aient dû renoncer à leur projet car les habitants du quartier refusaient d'y participer.

### **Les prisonniers d'opinion**

Ana María Agramonte Crespo

Présidente du parti non officiel Movimiento Acción Nacionalista (Mouvement d'action nationaliste), Ana María Agramonte a été arrêtée le 1<sup>er</sup> mai 1997 à La Havane, pour avoir désobéi, semble-t-il, à un avis de la police lui ordonnant de rester chez elle ce jour-là, pendant que se déroulait un défilé officiel en l'honneur de la fête du Travail. Jugée le 16 mai suivant par le tribunal municipal du quartier "10 de Octubre", à La Havane, pour « outrage » et « rébellion », Ana María Agramonte a été condamnée à dix-huit mois d'emprisonnement ; elle n'a pas eu droit à un

défenseur pendant son procès. Cette femme avait déjà été arrêtée à plusieurs reprises au cours des dix-huit mois précédents, et avait souvent été menacée d'être incarcérée si elle ne renonçait pas à ses activités.

Reinaldo Alfaro García

Vice-président de l'Asociación de Lucha Frente a la Injusticia (ALFIN, Association pour la lutte contre l'injustice, non officielle) et dirigeant du Partido Solidaridad Democrático (PSD, Parti démocratique de la solidarité, également non officiel), Reinaldo Alfaro García a été arrêté à La Havane le 1<sup>er</sup> mai 1997. Il a été relâché quelques heures plus tard, après avoir refusé de signer un « acta de advertencia » (avertissement officiel) dans lequel il était affirmé qu'il avait essayé de troubler l'ordre public. Reinaldo Alfaro a été arrêté de nouveau le 8 mai suivant. Ses proches n'ont appris que plusieurs jours plus tard qu'il était détenu à la Villa Marista, siège du DSE à La Havane. On leur a d'abord déclaré qu'il allait être jugé pour « dangerosité », mais aucun procès n'a eu lieu. Le 13 juillet, Reinaldo Alfaro a été transféré à la prison Combinado del Este, où il attendrait actuellement d'être jugé pour « propagande ennemie » et « difusión de noticias falsas contra la paz internacional » (« propagation de fausses informations dans le but de troubler la paix internationale »). Ce second chef d'inculpation, passible d'une peine d'emprisonnement maximale de quatre ans, est applicable à toute personne ayant diffusé des fausses informations dans l'intention de « porter atteinte au prestige ou au crédit de l'État cubain ou à ses relations avec un autre État ». On ignore dans quelle mesure Reinaldo Alfaro a été assisté d'un avocat, si tant est qu'il ait pu en voir un. Il semble que la veille de son arrestation, il avait fait parvenir, conjointement avec plusieurs mères de prisonniers politiques, une lettre demandant une amnistie au président de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire. Cette lettre avait également été lue à l'antenne par des stations émettant à Cuba à partir des États-Unis. Plusieurs des mères signataires auraient été convoquées par les autorités, ou bien auraient reçu la visite d'agents, qui les ont menacées d'incarcération. Reinaldo Alfaro souffrirait de graves problèmes de dos dérivés d'une opération de la colonne vertébrale ; or, il semble qu'il ne reçoive pas les soins nécessaires à la prison de Combinado del Este, et l'on craint que les conditions de détention qu'il endure n'aggravent son état.

Felix A. Bonné Carcasés, René Gómez Manzano, Vladimiro Roca Antunes  
et Marta Beatriz Roque Cabello

Ces quatre personnes ont été arrêtées le 16 juillet 1997 à La Havane, après que leur domicile eut été fouillé de fond en comble, et sont actuellement détenues au siège du DSE, à la Villa Marista. On pense qu'elles font l'objet d'une enquête pour « propagande ennemie » et probablement d'autres graves infractions. Selon certaines sources non officielles, les autorités auraient l'intention de requérir contre elles une peine totale de vingt ans d'emprisonnement. Toutes les quatre formaient le Grupo de Trabajo de la Disidencia Interna para el Análisis de la Situación Socio-Económica Cubana (Groupe de travail de la dissidence interne pour l'analyse de la situation socio-économique de Cuba). Le 27 juin, elles avaient donné une conférence de presse en présence de journalistes étrangers, au cours de laquelle elles avaient critiqué un document de synthèse officiel intitulé El Partido de la Unidad, la Democracia y los Derechos Humanos que defendemos (Le parti de l'unité, de la démocratie et des droits de l'homme que nous

défendons), qui est actuellement diffusé dans le pays comme prologue au congrès du Parti communiste cubain prévu en octobre. Au cours de cette conférence de presse, le groupe de travail a également distribué aux journalistes des exemplaires de sa propre réponse au document officiel, intitulée *La Patria es de Todos* (La patrie est à tous). Après avoir arrêté les quatre membres de ce groupe, les autorités cubaines auraient déclaré à des diplomates étrangers que ces arrestations étaient motivées par le fait que les personnes en question s'étaient livrées à une « intense activité visant à saper l'ordre judiciaire et constitutionnel de la République de Cuba », qu'elles cherchaient à perturber le déroulement des élections locales, qu'elles avaient diffusé de fausses informations sur la situation économique de Cuba, et qu'elles bénéficiaient du soutien logistique de diplomates américains présents à La Havane. Le gouvernement cubain a également affirmé avoir la preuve que le groupe de travail collaborait avec les « dirigeants de groupes terroristes basés aux États-Unis ». Vladimiro Roca a apparemment pu avoir un bref entretien avec son avocat – chose très inhabituelle – le 24 juillet, mais il semble que, depuis cette date, aucun des quatre détenus n'ait pu consulter un défenseur. Ils sont toutefois autorisés à voir leur famille une fois par semaine. Ils seraient détenus dans des cellules sales, exiguës et dépourvues de fenêtres, dans lesquelles il fait très chaud et qui sont éclairées en permanence par la lumière électrique. Amnesty International pense que ces quatre personnes ont été arrêtées uniquement à cause de leurs appels pacifiques en faveur d'un changement politique à Cuba. À la connaissance de l'Organisation, elles n'ont jamais eu recours à la violence ni prôné son usage.

Felix A. Bonné Carcasés, cinquante-huit ans, ancien professeur d'université, est l'un des membres fondateurs de *Corriente Cívica Cubana* (Courant civique cubain), un groupe non officiel d'universitaires réclamant un changement politique par des moyens pacifiques. En 1992, les activités du groupe lui ont valu de perdre son poste à l'université de La Havane, où il enseignait la physique et l'ingénierie. Avant d'être arrêté en juillet dernier, Felix A. Bonné avait déjà été détenu et harcelé à plusieurs reprises. Il souffre de diabète, ainsi que d'asthme, affection pour laquelle il semble recevoir des soins appropriés en détention.

René Gómez Manzano, cinquante-trois ans, avocat spécialisé en droit international, est le fondateur d'une association de juristes indépendants appelée *Corriente Agramontista* (Courant Agramonte). En 1995, il a été rayé du collectif d'avocats auquel il appartenait pour avoir critiqué l'organisme national qui régit et supervise tous les cabinets juridiques à Cuba. En outre, René Gómez Manzano a ouvertement exprimé son opinion sur un certain nombre d'affaires sensibles (cf. index AI : AMR 25/14/96 et AMR 25/29/96, op. cit.), et, avant d'être radié, il avait défendu plusieurs prisonniers politiques connus.

Vladimiro Roca Antunes, cinquante-quatre ans, expert en relations économiques internationales, est le fils de Blas Roca, héros de la révolution cubaine et membre fondateur du Parti communiste cubain. Il est membre du comité organisateur du *Partido Social Demócrata Cubano* (PSDC, Parti social-démocrate cubain, non officiel), qui appelle à une transition pacifique vers une société démocratique et un État de droit. Vladimiro Roca a fréquemment été la cible de brimades à cause de ses opinions politiques. Le 3 juillet 1997, des individus qu'il soupçonne de travailler pour le DSE ont lancé des pierres contre sa maison. Sa femme a signalé qu'il souffrait de tremblements et de sudation lorsqu'elle lui a rendu visite le 12 août. Amnesty International ignore de quoi souffre exactement Vladimiro Roca et s'il a reçu des soins médicaux.

Marta Beatriz Roque Cabello, cinquante-deux ans, économiste de profession, est la directrice de l'Instituto Cubano de Economistas Independientes (Institut cubain des économistes indépendants). Par le passé, elle avait déjà été détenue et menacée à plusieurs reprises en raison de ses activités. Elle aurait énormément maigri pendant sa détention, et souffrirait de migraines, d'éruptions cutanées et de tremblements. On ignore si elle reçoit des soins appropriés.

#### Pascual Escalona Naranjo

Pascual Escalona Naranjo est un détracteur du gouvernement. Il aurait été arrêté une première fois le 14 juin 1997, en même temps que sa femme, la journaliste Mirta Leiva López Chávez, alors que tous deux regagnaient leur domicile à Manzanillo (province de Granma), dans l'est de l'île, après s'être rendus à La Havane. Un certain nombre de documents – dont, semble-t-il, des rapports sur des violations des droits de l'homme – leur ont été confisqués. Ils ont été relâchés le lendemain, mais Mirta Leiva a été prévenue qu'elle risquait une inculpation pour « propagande ennemie ». Le 9 juillet suivant, elle a été arrêtée de nouveau, puis libérée au bout de quelques heures, après avoir été menacée, cette fois, d'être inculpée de « dangerosité ». Pascual Escalona a été convoqué par la police, qui lui a déclaré qu'il allait être jugé pour « dangerosité » ; on lui a remis un avertissement officiel, qu'il a refusé de signer. Il a été arrêté une deuxième fois le 22 juillet, et il a comparu deux jours plus tard devant un tribunal municipal sous le chef d'inculpation de « dangerosité », au motif qu'il avait refusé un travail. Pascual Escalona aurait déclaré qu'il avait tenté de trouver du travail mais qu'on avait refusé de l'embaucher à cause de consignes officielles. Il a été condamné à une peine d'un an d'emprisonnement. Les autorités auraient également menacé de retirer au couple la garde de leurs deux enfants, au motif qu'ils les avaient « déformés moralement et psychologiquement, en leur inculquant des idées contraires à celles préconisées par l'éducation communiste ». Amnesty International estime que les mesures prises à l'encontre de Pascual Escalona et de Mirta Leiva visent uniquement à punir leurs activités en faveur de la liberté d'expression et d'association, et plus particulièrement celles de la journaliste. Dans le cadre de ses fonctions comme correspondante de l'Agencia de Prensa Independiente de Cuba (APIC), Mirta Leiva avait dénoncé à plusieurs reprises des atteintes aux droits de l'homme imputables à la police de Manzanillo.

#### Desi Mendoza Rivero

Le docteur Desi Mendoza Rivero, président du Colegio Médico Independiente de Santiago de Cuba (Association médicale indépendante de Santiago de Cuba) aurait été arrêté le 25 juin 1997 à Santiago de Cuba, puis emmené au centre du DSE à Versailles. Le 12 août suivant, il a été transféré à la prison d'Aguadores, toujours à Santiago de Cuba. Les autorités n'ont pas révélé le motif de son arrestation, mais selon des sources non officielles, elle serait liée à des déclarations faites par ce médecin au sujet d'une épidémie de dengue qui s'était déclarée à Santiago de Cuba. Le docteur Mendoza accusait apparemment les autorités de cacher l'ampleur réelle de l'épidémie – qui, selon lui, avait fait plusieurs morts – et de ne pas prendre suffisamment de mesures pour l'endiguer. Il semble qu'il encoure plusieurs chefs d'inculpation dont, probablement, ceux de « propagande ennemie », de « propagation de fausses informations » et

d'« association illégale ». Le docteur Mendoza aurait perdu son poste de médecin après avoir fondé l'association médicale en 1994. Juan Carlos Céspedes, journaliste de l'Agencia de Prensa Libre Oriental (APLO, Agence de presse libre de l'Est), une agence de Santiago de Cuba, a été arrêté le 12 juin. On lui aurait demandé de révéler les sources qu'il avait utilisées pour un article publié au sujet de l'épidémie de dengue. Il a été libéré le 18 juin, mais on ignore s'il a fait l'objet d'une quelconque inculpation. Une autre journaliste de la même agence, Daisy Carcasés Valle, qui avait également écrit un article sur l'épidémie, a été brièvement détenue le 15 août 1997 et menacée d'incarcération.

Lorenzo Páez Nuñez et Dagoberto Vega Jaime

Lorenzo Páez Nuñez, président du Centro No Gubernamental para los Derechos Humanos "José de la Luz y Caballero" (Centre non gouvernemental pour les droits de l'homme "José de la Luz y Caballero"), et Dagoberto Vega Jaime, militant de la même organisation, ont tous deux été arrêtés le 10 juillet 1997 à Artemisa (province de La Havane). Inculpés d'« outrage » et de « diffamation » pour avoir tenté de faire parvenir aux États-Unis des informations sur des atteintes présumées aux droits fondamentaux, ils ont été jugés dès le lendemain par un tribunal municipal. Lorenzo Páez travaillait également comme correspondant de l'agence de presse indépendante Libertad (Liberté), qui fait partie du Buró de Periodistas Independientes de Cuba (BPIC, Bureau des journalistes indépendants de Cuba). Il a été condamné à dix-huit mois d'emprisonnement, et Dagoberto Vega, à un an. Après leur jugement, contre lequel ils auraient tenté de faire appel, les deux hommes ont été transférés à la prison de Guanajay (province de La Havane). Selon certaines sources, la procédure dont ils ont fait l'objet n'était pas conforme aux normes internationales d'équité des procès ; notamment, les deux hommes n'ont pas eu le temps de désigner un défenseur (pour plus d'informations, voir le document d'Amnesty International intitulé Cuba : Prisoners of Conscience Lorenzo Páez Núñez and Dagoberto Vega Jaime, index AI : AMR 25/25/97, août 1997 – Cuba. Le cas des prisonniers d'opinion Lorenzo Páez Núñez et Dagoberto Vega Jaime).

Héctor Peraza Linares

Héctor Peraza Linares, collaborateur de l'agence Habana Press, a été arrêté le 23 juin à Pinar del Río, en même temps que sa femme. Celle-ci a été relâchée le lendemain, mais lui est toujours détenu aux fins d'enquête, au centre du DSE à Pinar del Río. On ignore quelles charges ont été retenues contre lui. Au moment de l'arrestation, le domicile du couple a été fouillé et des documents, ainsi que du matériel, ont été confisqués. Le 27 juin 1997, Héctor Peraza aurait été conduit au domicile de sa première femme, où les autorités auraient également procédé à une perquisition et confisqué de l'argent. L'avocat de Héctor Peraza n'a pas encore pu avoir accès au dossier de l'affaire, sous prétexte de confidentialité. Il est en outre peu probable qu'il puisse s'entretenir avec son client. Héctor Peraza avait déjà été arrêté et harcelé à plusieurs reprises depuis 1995, à cause de sa collaboration avec Habana Press. Il a également été menacé plusieurs fois d'être incarcéré s'il ne cessait pas ses activités. Il semble qu'il ait désobéi en maintes occasions aux interdictions de la police de quitter Pinar del Río. Le fondateur et directeur de Habana Press, Rafael Solano, a été contraint de s'exiler en 1996 après que les autorités eurent menacé de le traduire en justice pour diverses charges liées à ses

activités journalistiques.

Nestor Rodríguez Lobaina et Radamés García de la Vega

Nestor Rodríguez Lobaina et Radamés García de la Vega, respectivement président et vice-président du Movimiento de Jóvenes Cubanos por la Democracia (Mouvement de jeunes Cubains pour la démocratie), et Heriberto Leyva Rodríguez, autre membre fondateur, n'ont cessé d'être harcelés depuis qu'ils ont créé ce groupe au début de l'année 1996, et qu'ils ont envoyé une lettre au ministre de l'Éducation pour lui proposer une réforme du système universitaire. Le 6 juin 1996, Nestor Rodríguez et Radamés García de la Vega ont été arrêtés à La Havane, puis jugés pour « outrage » et « rébellion ». Ils ont été condamnés, respectivement, à un an et six mois de « restriction de liberté », peines assorties d'une assignation à résidence de cinq ans. Nestor Rodríguez a été contraint de regagner sa ville d'origine, Baracoa, dans la province de Guantánamo, tandis que Radamés García de la Vega était renvoyé à Palma Soriano, dans la province de Santiago de Cuba.

Le 8 avril 1997, Nestor Rodríguez a été arrêté de nouveau, puis jugé deux jours plus tard par un tribunal municipal de Baracoa, là encore pour « outrage » et « rébellion ». Il a été condamné à une peine de dix-huit mois d'emprisonnement, qu'il purge actuellement à la prison Combinado de Guantánamo. Le 28 avril, sa mère et son père, Ramón Rodríguez, ont été conduits au poste de police, où on les a contraints à signer un avertissement officiel ; on les a également prévenus qu'ils seraient arrêtés s'ils persistaient à vouloir défendre leur fils. Le 13 mai suivant, un autre membre du groupe, Rafael Fonseca Ochoa, a été vivement encouragé à renoncer à ses activités et s'est vu interdire d'aller à Baracoa.

Radamés García de la Vega, quant à lui, a été arrêté de nouveau le 30 avril 1997, à Palma Soriano. Libéré sous caution le 7 mai, il a été jugé le 17 juin suivant. Reconnu coupable d'« outrage envers la personne du Commandant en chef » (c'est-à-dire le président Fidel Castro), il a été condamné à dix-huit mois de travaux forcés. Il a d'abord été autorisé à rester chez lui pour raisons de santé, puis a commencé à purger sa peine au centre de rééducation Pepe Blanca de Palma Soriano à la mi-juillet.

Heriberto Leyva Rodríguez a été arrêté le 13 juillet 1997, puis emmené au siège provincial de la Policía Nacional Revolucionaria (PNR, Police nationale révolutionnaire), à Palma Soriano. Il aurait été inculpé d'outrage à magistrat pour avoir, semble-t-il, déclaré à l'audience, à la fin du procès de Radamés García de la Vega, que « ceci est la preuve qu'il n'existe à Cuba ni liberté, ni démocratie », entre autres commentaires. Son procès, d'abord prévu pour le 22 juillet 1997, a été inopinément ajourné. Il n'avait toujours pas eu lieu au moment où nous rédigeons ce rapport, et l'on pense que Heriberto Leyva a été libéré sous caution.

Peu avant ces faits, les membres du Mouvement de jeunes Cubains pour la démocratie avaient publiquement critiqué la tenue du Festival mondial de la jeunesse, qui s'est déroulé du 28 juillet au 5 août à La Havane. L'on pense que les dernières mesures prises à leur encontre visaient probablement, du moins en partie, à les empêcher de prendre la parole au cours du festival. Pendant la durée du festival, Nestor Rodríguez a observé une grève de la faim en détention. Pour toute réponse, les autorités l'ont placé dans une cellule disciplinaire qui serait extrêmement exigüe. Selon certaines sources, sa santé s'est détériorée à la suite de cette grève de la faim, et il a été transféré à

l'infirmerie de la prison. On lui aurait déclaré qu'à titre de sanction pour son geste de protestation, il serait placé à l'avenir dans une cellule individuelle et que, en outre, il ne pourrait pas obtenir la libération anticipée habituellement accordée aux prisonniers qui ont purgé les deux tiers de leur peine.

Amnesty International estime que Nestor Rodríguez Lobaina et Radamés García de la Vega sont des prisonniers d'opinion, tout comme Heriberto Leyva Rodríguez si celui-ci était également incarcéré. Elle pense qu'ils ont été visés pour le seul motif d'avoir voulu exercer de façon pacifique leurs droits à la liberté d'expression et d'association.

### **Autres cas qui préoccupent Amnesty International**

Odilia Collazo Valdés, Ileana Someillan

et autres membres du comité de soutien du Groupe de travail de la dissidence interne pour l'analyse de la situation socio-économique de Cuba

Odilia Collazo Valdés est la coordonnatrice du comité de soutien du Groupe de travail de la dissidence interne pour l'analyse de la situation socio-économique de Cuba, ainsi que la secrétaire générale du Partido Pro Derechos Humanos en Cuba (PPDHC, Parti pour les droits de l'homme à Cuba, non officiel). En juillet 1997, elle a été arrêtée à trois reprises au moins. Ileana Someillán, également membre du comité de soutien et présidente de l'association non officielle Madres por la Democracia (Les mères pour la démocratie), a été brièvement détenue le 8 août. Il semble que ces deux femmes, alors qu'elles étaient détenues à la Villa Marista, ont été soumises à des pressions visant à les inciter à témoigner contre les quatre membres du groupe de travail qui avaient été arrêtés (cf. plus haut). Cinq autres membres du comité de soutien ont été brièvement détenus à la même époque, et auraient subi eux aussi des pressions similaires ; il s'agit de Rafael García Suárez, Horacio Casanova, Rubén Martínez Armenteros, Nancy Gutiérrez et Alfredo Ruiz. À la suite de la conférence de presse du 27 juin, au cours de laquelle le groupe de travail a présenté son document *La Patria es de Todos* (La patrie est à tous), plusieurs autres membres du comité de soutien – composé de représentants d'une vingtaine d'organisations non officielles – ont été détenus pour une courte durée et ont été menacés d'être incarcérés s'ils ne renonçaient pas à soutenir le groupe de travail ; ces arrestations se sont accompagnées de perquisitions domiciliaires et de restrictions à la liberté de mouvement. Julio Grenier, qui avait aidé le groupe de travail à publier *La Patria es de Todos*, a été convoqué plusieurs fois par le Département de la Sûreté de l'État (DSE) au cours du mois de juillet, et aurait été menacé d'incarcération. Il semble par ailleurs qu'au cours des dernières semaines l'on ait empêché sa femme, qui est médecin, de travailler. Amnesty International est préoccupée à l'idée que les membres du comité de soutien risquent d'être inculpés en raison de leurs activités pacifiques.

Leonel Morejón Almagro, Agüileo Cancio Chong  
et autres signataires de la Déclaration de l'ANC

Le 14 juillet 1997, les membres de l'Alianza Nacional Cubana (ANC, Alliance nationale cubaine) ont présenté une déclaration au Conseil d'État et à l'Assemblée nationale du pouvoir populaire, dans laquelle ils demandaient aux autorités d'organiser un référendum national sur une réforme constitutionnelle visant à introduire la liberté de pensée et d'association, le pluralisme politique et le suffrage direct à scrutin secret.

Depuis, les 12 signataires de la déclaration auraient reçu chez eux la visite d'agents du DSE, qui les ont menacés de longues peines d'emprisonnement. Dans le cas de Leonel Morejón Almagro, la peine évoquée était ni plus ni moins de vingt-cinq ans. Cet avocat, qui est le délégué national du Conseil cubain, a déjà été condamné à quinze mois d'emprisonnement pour « outrage » et « rébellion », dans le cadre des rafles qui ont visé les membres du conseil en février 1996. Il n'a été libéré que le 9 mai 1997, après avoir purgé la totalité de sa peine (cf. index AI : AMR 25/14/96, op. cit.).

Un autre signataire de la déclaration de l'ANC, Aguilero Cancio Chong, président du Partido Acción Nacionalista (Parti d'action nationaliste, non officiel), a été arrêté le 22 juillet 1997 à La Havane, et conduit au siège du DSE, à la Villa Marista. Au moment de la rédaction de ce document, Amnesty International n'avait pu vérifier s'il était toujours détenu. Aguilero Cancio avait déjà été arrêté le 1<sup>er</sup> mai, en même temps que Lorenzo Pescoso, Jesús Pérez Gómez et Alberto Perera Martínez (qui est toujours détenu, cf. ci-après). Il avait été détenu à la Villa Marista jusqu'au 11 juin suivant, date à laquelle il avait été mis en liberté conditionnelle en attendant d'être jugé pour divers chefs d'inculpation liés à la sûreté de l'État. Au moment de sa libération, Aguilero Cancio avait déclaré qu'il était accusé de « s'être livré à des activités contre-révolutionnaires visant à déstabiliser la nation », et qu'il avait été interrogé sur ses liens avec des groupes d'exilés, ainsi que sur sa participation présumée à des tentatives de sabotage. Il est extrêmement inhabituel que les personnes soupçonnées de graves atteintes à la sûreté de l'État soient libérées dans l'attente de leur procès. Si Aguilero Cancio se trouvait toujours en détention à la suite de son arrestation du 22 juillet, Amnesty International estime qu'il serait susceptible d'être considéré comme un prisonnier d'opinion, détenu pour le seul motif d'avoir exercé des activités politiques non violentes. Aguilero Cancio a déjà été arrêté à plusieurs reprises par le passé ; il a été notamment détenu pendant vingt jours par le DSE en mars 1997, avant d'être libéré sans inculpation.

Une autre signataire de la déclaration de l'ANC, Zohiris Aguilar Calleja, épouse de Leonel Morejón Almagro, aurait été arrêtée le 19 août 1997.

Les neuf signataires restants sont : Cecilia Zamora Cabrera, Nery Gorotiza Campoalegre, Osvaldo Alfonso Valdés, Leonardo Reinoso Rodríguez, José Pastor León García, José Miranda Gata, Ibraín Carrillo Fernández, Reinaldo Cosano Allén, et Jesús Pérez Gómez (sur qui pèsent les mêmes charges qu'Aguilero Cancio Chong, mais qui est en liberté au moment où nous rédigeons ce rapport).

Maritza Lugo Fernández

Maritza Lugo Fernández, dirigeante du Partido Democrático 30 de Noviembre (Parti démocratique du 30 novembre, non officiel), a été convoquée le 15 avril 1997 par le Departamento Técnico de Investigaciones (DTI, Service des enquêtes judiciaires), à La Havane. Là, on l'a informée qu'elle allait être jugée pour « cohecho » (« corruption »), parce qu'elle avait tenté de suborner un gardien de prison pour faire parvenir clandestinement de l'argent et un magnétophone au prisonnier politique Raúl Ayarde Herrera, détenu dans la prison d'El Pitirre (également connue sous le nom d'Unité 1580). Un soldat et un autre prisonnier risqueraient d'être également inculpés dans cette affaire. Maritza Lugo nie les faits dont on l'accuse. Peu avant d'être convoquée par le DTI, elle avait participé à l'interview de la veuve d'un homme qui aurait été abattu par la

police le 23 mars 1997 à La Havane ; il est à craindre que son arrestation ne soit en fait une mesure de représailles pour cette intervention. Selon toute apparence, Maritza Lugo a été remise en liberté dans l'attente de son procès, mais elle a ensuite été arrêtée de nouveau le 16 août 1997. Au moment où nous rédigeons le présent document, elle se trouverait à la prison pour femmes de La Havane, où elle attend d'être jugée. En mai 1996, Maritza Lugo et son frère, Osmel Lugo Gutiérrez, qui est vice-président du même parti, avaient tous deux été convoqués par des responsables du service d'immigration, lequel leur avaient offert de quitter le pays. Il semble cependant qu'aucun des deux n'en avait manifesté le souhait ; ils ont donc refusé. Ils ont été arrêtés peu après, Osmel le 22 mai 1996, et Maritza le 3 juin suivant. Elle a été relâchée deux jours plus tard, mais son frère est passé en jugement le 20 décembre 1996 pour « outrage ». Il était accusé d'avoir calomnié le chef de l'État et la Federación de Mujeres Cubanas (Fédération des femmes cubaines) dans une lettre adressée à un prisonnier politique. Osmel Lugo a été condamné à deux ans et demi d'emprisonnement. Amnesty International le considère comme un prisonnier d'opinion.

#### Alberto Perera Martínez

Alberto Perera Martínez, président du Comité Paz, Progreso y Libertad (Comité paix, progrès et liberté, non officiel), a été arrêté le 1<sup>er</sup> mai 1997 à La Havane, et conduit au siège du DSE, à la Villa Marista. Début août, il a été transféré à l'hôpital militaire Carlos J. Finlay, également situé dans la capitale, parce qu'il souffrait apparemment de problèmes de rein, d'hypertension et de perte de poids. Les autorités n'ont pas rendu public le motif de son arrestation, mais selon certaines sources non officielles, il aurait été mis en examen pour divers chefs d'inculpation dont celui, vraisemblablement, d'« otros actos contra la seguridad del Estado » (« autres actes contre la sûreté de l'État ») ; cette grave infraction, passible d'une peine pouvant aller jusqu'à vingt ans d'emprisonnement ou même de la peine de mort, est applicable à toute personne qui, entre autres, organise des groupes armés ou en fait partie. Selon toute apparence, l'avocat d'Alberto Perera, José Angel Izquierdo, membre de Courant Agramonte, n'a pu voir son client, ni consulter le dossier de l'affaire sous prétexte de confidentialité. Amnesty International pense qu'Alberto Perera est probablement un prisonnier d'opinion, détenu uniquement à cause de ses activités politiques non violentes. Alberto Perera avait déjà été arrêté en février 1996, lors du tour de vis visant le Conseil cubain, et avait été condamné à une amende pour « outrage » (quoique, selon certaines sources, d'autres charges graves pesaient également sur lui). A l'époque, ainsi qu'à d'autres reprises depuis, les autorités auraient tenté de l'inciter à quitter le pays.

#### Raúl Rivero Castañeda

Raúl Rivero Castañeda, fondateur de Cuba Press, a été arrêté le 12 août 1997 par des agents du DSE, chez lui à La Havane. Les policiers auraient également perquisitionné à son domicile pendant plusieurs heures, emportant un certain nombre de dossiers concernant Cuba Press, ainsi que des livres, des documents et une machine à écrire. Lorsque la femme de Raúl Rivero s'est rendue à la Villa Marista, le 13 août, un agent lui a déclaré que son mari était détenu dans ce centre pour « posesión de documentos ilegales que constituyen un delito » (« détention de documents illégaux ») et qu'elle devait revenir le 19 août accompagnée d'un avocat. Raúl Rivero a toutefois été libéré le

15 août sans avoir, semble-t-il, été inculpé. Il a déclaré à des journalistes qu'il n'avait pas été détenu à la Villa Marista mais dans une maison appartenant au ministère de l'Intérieur, à Siboney, un quartier de La Havane. Il a également déclaré qu'on l'avait bien traité, mais qu'on l'avait vivement encouragé à renoncer à ses activités journalistiques ou bien à quitter le pays. Certains des biens saisis lors de la perquisition lui ont été restitués, mais pas la machine à écrire. Raúl Rivero avait déjà été arrêté plusieurs fois par le passé. Lors de l'une de ces arrestations, le 28 juillet 1997, les autorités lui auraient dit qu'elles avaient l'intention d'éliminer le groupe Cuba Press, et qu'il encourait une longue peine d'emprisonnement s'il ne cessait pas ses activités.

**Jesús Yañez Pelletier et Marieta Menéndez**

Jesús Yañez Pelletier, âgé de quatre-vingts ans, est le vice-président du Comité Cubano Pro Derechos Humanos (CCPDH, Comité cubain pour les droits de l'homme, non officiel). Le 11 juillet 1997, des agents du DSE ont fouillé son domicile de fond en comble et ont saisi, semble-t-il, un ordinateur et un télécopieur. Ils ont ensuite arrêté la femme de Jesús Yañez, Marieta Menéndez, et l'ont conduite au poste de police, où elle est restée plusieurs heures avant d'être relâchée, apparemment sans inculpation. Elle aurait cependant été menacée d'être inculpée d'« outrage » et d'« instigación a la rebelión » (« incitation à la rébellion »). Le 17 juillet, Jesús Yañez aurait reçu la visite d'un haut responsable du DSE, qui l'a averti qu'il avait intérêt à bien se tenir. Il lui aurait aussi dit que les autorités avaient l'intention de traduire en justice les quatre membres – détenus – du Groupe de travail de la dissidence interne pour l'analyse de la situation socio-économique de Cuba.

**Recommandations au gouvernement cubain**

Amnesty International prie instamment le gouvernement cubain de :

- N** libérer immédiatement et sans conditions toutes les personnes détenues ou incarcérées pour le seul motif d'avoir exercé de façon pacifique leurs droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion ;
- N** publier sans délai une liste de toutes les personnes détenues en raison de leurs activités en tant que membres d'organisations non officielles, en précisant le motif de leur arrestation et, le cas échéant, les chefs d'inculpation qu'elles encourrent ;
- N** s'assurer que toutes les personnes maintenues en détention et accusées d'infractions à caractère politique, bénéficient de toutes les garanties judiciaires, conformément aux normes internationales relatives aux droits de l'homme, notamment du droit de consulter sans délai un défenseur de leur choix ;
- N** mettre immédiatement un terme à toute forme d'intimidation et de coercition envers les membres d'organisations non officielles qui cherchent uniquement à exercer leurs droits fondamentaux tels qu'ils sont définis dans la Déclaration universelle des droits de l'homme ;
- N** ratifier le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) de l'Organisation des Nations unies, et mettre la législation cubaine en conformité avec les normes internationales relatives aux droits de l'homme, de façon que les droits fondamentaux de tous les Cubains soient respectés.

Annexe

Liste de 150 membres d'organisations non officielles arrêtés depuis avril 1997  
**(d'après les informations reçues par Amnesty International jusqu'au 20 août 1997)**

- Tableau A** Personnes jugées et condamnées à des peines d'emprisonnement
- Tableau B** Personnes dont la détention a été confirmée et qui risquent de passer en jugement
- Tableau C** Personnes dont la détention a été signalée, mais dont on ne sait pas avec certitude si elles ont été libérées, et qui risquent donc de passer en jugement
- Tableau D** Personnes libérées mais qui risquent malgré tout d'être jugées
- Tableau E** Personnes ayant fait l'objet d'une détention de courte durée et dont on pense qu'elles ont été relâchées sans inculpation.

D'après les informations reçues par Amnesty International jusqu'au 20 août 1997)

Tableau A : Personnes jugées et condamnées à des peines d'emprisonnement

Nom et organisation (si elle est connue)	Date de l'arrestation	Lieu de l'arrestation	Lieu de détention	Chefs d'accusation	Condamnation
GRAMONTE, Ana María Movimiento Acción Nacionalista (Mouvement d'action nationaliste)	1.5.1997	La Havane	prison pour hommes de La Havane	outrage et rébellion	dix-huit mois
ERMAS HERNANDEZ, Ricardo Partido Pro Derechos Humanos en Cuba (PPDHC, Parti pour les droits de l'homme à Cuba)	18.7.1997	Matanzas	non connu	outrage (le procès a eu lieu le 10.4.1997)	six ou neuf mois
SCALONA NARANJO, Pascual époux de la journaliste indépendante Mirta Leiva López Chávez)	22.7.1997	Manzanillo (Granma)	une prison de Manzanillo	dangereuse	un an
ARCIA DE LA VEGA, Radamés Movimiento de Jóvenes Cubanos por la Democracia (Mouvement de jeunes Cubains pour la démocratie)	30.4.1997	Palma Soriano (Santiago de Cuba)	prison de Pepe Blanca, Palma Soriano	outrage envers la personne du Commandant en chef	dix-huit mois
AEZ NUÑEZ, Lorenzo Centro No Gubernamental para los Derechos Humanos "José de la Luz y Caballero" (Centre non gouvernemental pour les droits de l'homme "José de la Luz y Caballero") est agence de presse indépendante Libertad (Liberté)	10.7.1997	Artemisa (La Havane)	prison de Guanajay	outrage et diffamation	dix-huit mois
OSADA RODRIGUEZ, Luís opposant au gouvernement, affiliation non connue)	en 1997	San Cristóbal (Pinar del Río)	non connu	troubles à l'ordre public (affaire n° 73/97)	un an
RODRIGUEZ LOBAINA, Nestor	8.4.1997	Baracoa	prison	outrage et	dix-huit mois

AMR 25/29/97 - ÉFAI -

CUBA. Nouvelle vague de répression

Tableau B : Personnes dont la détention a été confirmée et qui risquent de passer en jugement

Nom et organisation (si elle est connue)	Date de l'arrestation	Lieu de l'arrestation	Lieu de détention	Chefs d'inculpation, s'ils sont connus, ou autres précisions
ALFARO GARCIA, Reinaldo Asociación de Lucha Frente a la Injusticia (ALFIN, Association pour la lutte contre l'injustice) et Partido Solidaridad Democrático (PSD, Parti démocratique de la solidarité)	10.5.1997	La Havane	Villa Marista (siège du Département de la Sûreté de l'État, à La Havane)	en attente de jugement, semble-t-il, pour « propagande ennemie » et « propagation de fausses informations dans le but de troubler la paix internationale »
BONNE CARCASES, Félix Grupo de Trabajo de la Disidencia Interna para el Análisis de la Situación Socio-Económica Cubana (Groupe de travail de la dissidence interne pour l'analyse de la situation socio-économique de Cuba)	16.7.1997	La Havane	Villa Marista AMR 25/29/97 - EFA -	risque d'être jugé, semble-t-il, pour « propagande ennemie » et probablement d'autres graves infractions
GOMEZ MANZANO, René Grupo de Trabajo de la Disidencia Interna para el Análisis de la Situación Socio-Económica Cubana (Groupe de travail de la dissidence interne pour l'analyse de la situation socio-économique de Cuba)	16.7.1997	La Havane	Villa Marista	risque d'être jugé, semble-t-il, pour « propagande ennemie » et probablement d'autres graves infractions
LUGO FERNANDEZ, Maritza	16.8.1997	La Havane	prison pour femmes de La Havane	en attente de jugement, semble-t-il ; accusée d'avoir suborné un gardien de prison
MENDOZA RIVERO, Desi Colegio Médico Independiente de Santiago de Cuba (Association médicale indépendante de Santiago de Cuba)	25.6.1997	Santiago de Cuba	Prison d'Aguadores, Santiago de Cuba	risque d'être jugé, semble-t-il, pour « propagande ennemie », et/ou « propagation de fausses informations » et/ou « réunion, manifestation et association illégales »
<b>PERAZA LINARES, Héctor</b> Habana Press	23.6.1997	Pinar del Río	centre du DSE à Pinar del Río	les autorités ont refusé de communiquer le dossier de l'affaire à son avocat sous prétexte de confidentialité
PERERA MARTINEZ, Alberto	1.5.1997	La Havane	Villa Marista	risque d'être jugé, semble-t-il, pour

CUBA. Nouvelle page de répression

Comité interna para el Análisis de la  
Situación Socio-Económica Cubana  
(Groupe de travail de la dissidence  
interne pour l'analyse de la situation  
socio-économique de Cuba)

probablement d'autres graves  
infractions

AMR 25/29/97 - ÉFAI -

Tableau C : Personnes dont la détention a été signalée, mais dont on ne sait pas avec certitude si elles ont été libérées, et qui risquent donc de passer en jugement

Nom	Date de l'arrestation	Lieu de l'arrestation	Lieu de détention	Autres informations
GUILAR CALLEJA, Zohiris	19.8.1997	La Havane	non connu	
ABEZAS, Joaquín	31.7.1997	Camajuaní (Villa Clara)	non connu	
ANCIO CHONG, Aguleo	1.5.1997 22.7.1997	La Havane La Havane	libéré le 11.6.1997 Villa Marista	risque d'être jugé, semble-t-il, pour plusieurs infractions liées à la sûreté de l'État
CHAVEZ RUIZ, Juan Carlos	31.7.1997	Camajuaní (Villa Clara)	non connu	
<b>CORTES PACHECO, William</b>	28.7.1997	Pinar del Río	Centre du DSE, Pinar del Río	
<b>CRUZ LIMA, Rafael Alberto</b>	22.7.1997 18.8.1997	La Havane Ciego de Avila	libéré le 22.7.1997 Ciego de Avila	renvoyé dans sa province de résidence, Ciego de Avila détenu par la Sûreté de l'État
CRUZ RIVERA, Blanca Nieve	juillet 1997	Pinar del Río	centre du DSE, à Pinar del Río	
CUESTA, Lázaro	1.5.1997	La Havane	Villa Marista ?	
FORNIER, Pedro	16.7.1997	La Havane	Villa Marista ?	risque d'être inculpé, semble-t-il, de « propagande ennemie »
GARCIA, José Luís	16.7.1997	La Havane	Villa Marista ?	risque d'être inculpé, semble-t-il, de « propagande ennemie »
GARCIA CERNUDA, Lázaro	16.7.1997	La Havane	Villa Marista ?	risque d'être inculpé, semble-t-il, de « propagande ennemie »
GONZALEZ VALDES, Lázaro. <sup>1</sup>	16.7.1997	La Havane	Villa Marista ?	
GUTIERREZ, Noel	16.7.1997	La Havane	Villa Marista ?	risque d'être inculpé, semble-t-il, de « propagande ennemie »
<b>HERNANDEZ MONZON, Marvin</b>	17.8.1997	Cienfuegos	centre du DSE, à Cienfuegos	menacé d'être inculpé d'« outrage »
HERNANDEZ SUAREZ, Luís Alberto	16.7.1997	Candelaria (Pinar del Río)	prison de Guanajay (La Havane)	
IZNAGA, Reinaldo	27.7.1997	La Havane	Villa Marista ?	
JIMENEZ, Carlos Raúl	11.8.1997	Lawton (La	non connu	son domicile a été fouillé pendant trois

			(Pinar del Río) police, à San Luís (Pinar del Río)	
MOREJON CASTILLO, Ramón	26.7.1997	La Havane	Villa Marista	ancien prisonnier politique ; mis en examen, semble-t-il, pour sabotage
ALIMENTEL CORTES, Raúl	5.7.1997	Pinar del Río	centre du DSE, à Pinar del Río	
BOBAINA HERNANDEZ, Máximo	23.6.1997	San Juan y Martínez (Pinar del Río)	centre du DSE, à San Juan y Martínez	
RODRIGUEZ, Jorge Luís	24.7.1997	non connu	une prison de Pinar del Río	
TRUJILLO, Rafael	31.7.1997	Caibarén ?	non connu	

Tableau D : Personnes libérées mais qui risquent malgré tout d'être jugées

<b>Nom</b>	<b>Date de l'arrestation</b>	<b>Lieu de l'arrestation</b>	<b>Date de la libération</b>	<b>Autres informations</b>
<b>AREVALO PADRON, Bernardo</b>	14.6.1997	Aguada de Pasajeros (Cienfuegos)	17.8.1997	risque d'être jugé, semble-t-il, pour « diffamation »
ABEZA, José Luís	26.7.1997	La Havane ?	29.7.1997	risque d'être jugé, semble-t-il, pour « outrage »
CARPIO MATAS, Daula	31.7.1997	Santa Clara	7.8.1997	assignée à domicile, semble-t-il, en attendant d'être jugée pour avoir attaqué un témoin de l'accusation pendant un procès
<b>CESPEDES, Juan Carlos</b>	12.6.1997	Santiago de Cuba	18.6.1997	interrogé sur les sources utilisées pour un article sur une épidémie de dengue qui s'était déclarée dans la région ; on ignore si des charges pèsent sur lui
DORTA, María Magdalena	26.7.1997	La Havane ?	29.7.1997	risque d'être jugée, semble-t-il, pour « propagande ennemie »
ESTRADA, Luís Enrique	25.7.1997	La Havane	28.7.1997	risque d'être jugé, semble-t-il, mais on ignore sous quels chefs d'inculpation
FELIU, Oswaldo	5.7.1997	La Havane	non connue	risque d'être jugé, semble-t-il, mais on ignore sous quels chefs d'inculpation
<b>LEIVA LOPEZ CHAVEZ, Mirta</b>	14.6.1997	alors qu'elle allait à La Havane	15.6.1997	arrêtée en même temps que son mari, Pascual Escalona Naranjo (cf. tableau A)
	9.7.1997	poste de police de Manzanillo	suivantes	menacée d'être inculpée de « dangerosité »
LEYVA RODRIGUEZ, Heriberto	13.7.1997	Palma Soriano (Santiago de Cuba)	dans les heures/jours suivants	en attente de jugement pour outrage à magistrat
MARQUEZ, Abel	26.7.1997	La Havane ?	29.7.1997	risque d'être jugé, semble-t-il, pour « outrage »
MENENDEZ, Marieta	11.7.1997	La Havane	dans les heures suivantes	menacée d'être inculpée d'« outrage » et d'« incitation à la rébellion »
PEREZ GOMEZ, Jesús	1.5.1997	La Havane	13.6.1997	en liberté conditionnelle en attendant

SOMEILLAN, Ileana

8.8.1997

La Havane

11.8.1997

**TRUJILLO PIS, Héctor**

31.7.1997

La Havane

6.8.1997

AMR 25/29/97 - EFAL -

Villa Marista et interrogé sur sa participation présumée à des attentats à la bombe, ainsi que sur des informations qu'il avait communiquées à des journalistes indépendants à propos d'une épidémie de conjonctivite hémorragique à La Havane et qui, selon les autorités, étaient fausses  
libérée après avoir été menacée d'être jugée pour des motifs non connus  
les autorités lui ont dit qu'il faisait l'objet d'une enquête pour « vol avec violence »

Tableau E : Personnes ayant fait l'objet d'une détention de courte durée et dont on pense qu'elles ont été relâchées sans inculpation

Nom	Date de l'arrestation	Lieu de l'arrestation	Date de la libération	Autres informations
COSTA, René	juillet 1997	La Havane	soixante-douze heures plus tard	libéré avec un avertissement officiel
ALFONSO, Antonio	16.7.1997	La Havane ?	dans les heures suivantes	libéré avec un avertissement officiel
ALONSO PEREZ, Antonio	27.7.1997	La Havane	dans les heures suivantes	renvoyé chez lui à Santiago de Cuba
ALONSO PEREZ, Santiago	25.6.1997	Artemisa (La Havane)	dans les heures suivantes	
ALTUNAGA, María Victoria	avril 1997	Santiago de Cuba	dans les heures suivantes	menacée d'incarcération
ALVAREZ, Pedro Pablo	1.5.1997	La Havane	15.5.1997 ?	
AMELO RODRIGUEZ, Marcelo	avril 1997	Santiago de Cuba	dans les heures suivantes	menacé d'incarcération
AROCHA, Hermes	16.7.1997	La Havane ?	dans les heures suivantes	libéré avec un avertissement officiel
BELLO, José	16.7.1997	La Havane ?	dans les heures suivantes	libéré avec un avertissement officiel
BENITEZ, Enrique	16.7.1997	La Havane ?	dans les heures suivantes	libéré avec un avertissement officiel
BLANCO, Israel	16.7.1997	La Havane ?	dans les heures suivantes	libéré avec un avertissement officiel
BOCANEGRA, Jorge	16.5.1997	Marianao (La Havane)	18.5.1997	arrêté chez Marta Beatriz Roque (cf. plus haut)
BRUZON, Leonardo	28.7.1997	La Havane ?	non connue	
CALVO, Oswaldo	31.7.1997	non connu	dans les heures suivantes	
CALVO CARDENAS, Leonardo	17.7.1997	Playa (La Havane)	18.7.1997	
CAMALLERI, Rubén	4.7.1997	La Havane ?	5.7.1997	libéré avec un avertissement officiel
CASANOVA, Horacio	août 1997	La Havane	dans les heures suivantes	
<b>CARCASES, Daisy</b>	15.8.1997	Santiago de Cuba	15.8.1997	menacée d'incarcération
CARMONA, Jorge Luís	1.5.1997	La Havane	le jour même ?	



	8.8.1997	Cuba	suivantes	menacée d'incarcération
	9.8.1997	Santiago de Cuba	trois heures plus tard	
		Santiago de Cuba	sept heures plus tard	
<b>LAZO ALFONSO, Lázaro</b>	22.7.1997	La Havane	22.7.1997	a quitté le pays le 5.8.1997
LEON RODRIGUEZ, Rafael	18.6.1997	La Havane ?	18.6.1997	
ESCAILLE SANCHEZ, Juana Irené	23.5.1997	La Havane	23.5.1997	arrêtée chez Marta Beatriz Roque (cf. plus haut) ; les autorités l'ont avertie de ne plus avoir de liens avec cette personne.
<b>LOPEZ PRENDES, Luís</b>	16.7.1997	La Havane	dans les heures suivantes	libéré avec un avertissement officiel
	29.7.1997	La Havane	le 29.7.1997 ou 6.8.1997	menacé d'être inculpé de « troubles à l'ordre public »
MADRIGAL IZAGUIRRE, Augusto	30.7.1997	La Havane	non connue	
MARTINEZ ARMENTEROS, Rubén	7.8.1997	La Havane	dans les heures suivantes	
MONTES DE OCA, René	11.7.1997	La Havane ?	non connue	
MOREJON MORENO, Adita	27.7.1997	La Havane ?	dans les heures suivantes	libérée avec un avertissement officiel
MORENO, Alberto	27.7.1997	La Havane ?	dans les heures suivantes	libéré avec un avertissement officiel
MORENO, Eladio	3.6.1997	La Havane	le jour même ?	renvoyé chez lui à Manzanillo (Granma)
MORENO, Rafael	4.7.1997	La Havane ?	5.7.1997	libéré avec un avertissement officiel
OJEDA, Carlos	16.7.1997	La Havane ?	dans les heures suivantes	libéré avec un avertissement officiel
OJEDA, Noel	16.7.1997	La Havane ?	dans les heures suivantes	libéré avec un avertissement officiel
<b>ORRIO, Manuel David</b>	5.6.1997	La Havane	6.6.1997	
ORRUTINIER RODRIGUEZ, Oreste	avril 1997	Santiago de Cuba	dans les heures suivantes	menacé d'incarcération
PEREZ RUIZ, Luís	26.5.1997	La Havane	dans les heures suivantes	renvoyé dans sa province d'origine
PLATEROS RODRIGUEZ, Teresa	21.6.1997	Cienfuegos	non connue	
QUIROS, Sergio	28.7.1997	La Havane	29.7.1997	
REINA CASTILLO, Manuel de Jesús	17.7.1997	Granma	non détenu	a payé une amende
<b>RIVERO, Raúl</b>	16.7.1997	La Havane	dans les heures suivantes	libéré avec un avertissement officiel ;

RODRIGUEZ BRIDON, José Orlando	17.7.1997	La Havane	suivantes dans les heures suivantes	arrêté en sortant de chez Marta Beatriz Roque (cf. plus haut) ; les autorités l'ont sommé de ne plus participer aux activités du groupe de travail
RODRIGUEZ SOCORRO, Mirián	15.5.1997	La Havane	dans les heures suivantes	menacée d'incarcération
RODRIGUEZ VEGA, Diosmel	21.7.1997	La Havane	21.7.1997	
	27.7.1997	La Havane	1.8.1997	
ROSARIO ROSABAL, Nicolás	24.5.1997	Santiago de Cuba	24.5.1997	son arrestation visait à empêcher la tenue d'une réunion politique chez lui
	11.7.1997	Cuba	16.7.1997	
		Santiago de Cuba		
RUBIO, Roberto	16.7.1997	La Havane ?	dans les heures suivantes	libéré avec un avertissement officiel
RUIZ, Alfredo	août 1997	La Havane	dans les heures suivantes	
SABOURNI LOMAR, Mercedes	3.7.1997	La Havane	3.7.1997	
SANCHEZ, Roberto	25.7.1997	La Havane ?	28.7.1997	
<b>SANCHEZ RODRIGUEZ, Juan Antonio</b>	18.7.1997	Pinar del Río ?	non connue	a été renvoyé à Pinar del Río ; son ordinateur a été confisqué
	24.7.1997	La Havane	24.7.1997	
	28.7.1997	Pinar del Río	6.8.1997	
TORRES, Marco Luís	16.7.1997	non connu	dans les heures suivantes	
VALDES SANTANA, Aída	28.7.1997	La Havane	29.7.1997	
VALDES, José Luís	24.7.1997	non connu	une semaine plus tard	
VALDES, Oscar	31.7.1997	non connu	dans les heures suivantes	
<b>ZUÑIGA, Jesús</b>	18.6.1997	La Havane	18.6.1997	

AMR 25/29/97 - ÉFAI -

La version originale en langue anglaise de ce document a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni, sous le titre Cuba: Renewed Crackdown on Peaceful Government Critics. Seule la version anglaise fait foi.

La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAI - novembre 1997.

Pour toute information complémentaire veuillez vous adresser à :

. Ancien prisonnier d'opinion, libéré en avril 1997 après avoir purgé une peine de quatorze mois (cf. le document d'Amnesty International intitulé Cuba. La répression frappe les dissidents, index AI : AMR 25/14/96, avril 1996)